

# LIVRET D'ACCUEIL

## BIENVENU AUX TERRIERS

---

*Gîtes de France 4 épis et meublé de Tourisme 4 étoiles*

*Agree Tourisme Handicap*

**HAMEAU DE CHEVIGNEROT COMMUNE DE VIGNOLES,**

**18 rue des Fontaines**

---



## Présentation

Notre gîte se situe à Vignoles, hameau de Chevignerot, la ville de Vignoles appartient au canton de Beaune-Sud et à l'arrondissement de Beaune et couvre une superficie de 672 ha.

Les habitants de Vignoles s'appellent les Vinéolois et étaient au nombre 851 en 2010. Ce village a obtenu 3 fleurs au concours village fleuri. Le village est jumelé à Beauregard Vendon situé en Auvergne.

Entouré par les communes de [Ruffey-lès-Beaune](#), [Chorey-les-Beaune](#) et [Beaune](#), Vignoles est situé à 4 km au Nord-Est de Beaune la plus grande ville au alentour.

La commune est proche du [parc naturel régional du Morvan](#) à environ 31 km.

Nous avons acquis la propriété en 2009 et avons effectué deux années de travaux de réhabilitation. Au jour de l'acquisition seul 50% des bâtiments étaient habitables. Ils comprenaient atelier, grange, écurie. Nous avons souhaité une rénovation dans l'esprit bourguignon en privilégiant des matériaux typiques comme la dalle de bourgogne sur le rez de chaussée et la couverture en tuile plate. Vous ne trouverez pas de cave dans la maison. L'eau n'étant pas loin de la surface, il existe très peu de cave sur la commune.

## Un peu d'histoire

**Extrait de la plaquette « vivre à vignolles en 1789 » original telechargeable sur le site de la mairie [www.vignoles.fr](http://www.vignoles.fr) rubrique « notre histoire »**

Depuis des temps immémoriaux, le village de VIGNOLLES est en «Bize » du Rhoin\* (nord) tandis que les hameaux de CHEVIGNEROT et des PAQUIERS sont au «méridian» de la rivière..

Ceci explique que jadis le château du PAQUIERS portait le nom du hameau auquel il appartenait, mais, à partir de 1640 ses propriétaires firent dévier le cours d'eau vers le sud afin d'entretenir dans leur parc des viviers et cascades. Du coup, les bâtiments se trouvèrent au nord de la rivière. Et maintenant encore le château porte le nom du hameau sur lequel il avait été initialement construit : le château du PASQUIERS ... sis à VIGNOLLES).

La surface de la commune de VIGNOLLES a très peu changé depuis plus de cinq cents ans.

En 1525, le prêtre COLLOT fit délimiter le pourtour de sa paroisse afin de définir la surface de son «dixmage», c'est-à-dire les terres sur lesquelles il pouvait prélever sa dîme.

Il fit rédiger un «**terrier**» qui attesterait les limites de sa paroisse par rapport aux dixmages des villages «circum voisins» : VARNNES, GIGNY, BEAUNE, CHALLENGES, RUFFEY.

Les limites furent matérialisées par dix-sept bornes de pierre hautes de cinq coudées. Cinq d'entre elles étaient encore à leur place dans les années 1970. Trois subsistent aujourd'hui et doivent être sauvées : une dans la partie occidentale des «longs champs», une à l'angle des «grandes genèves», et une à l'angle oriental des «grandes fournaches».

Mais il y avait aussi des balises complémentaires un peu moins fiables : « trois buissons d'épines, le cours du Rhoin, un poirier, un noyer et ... un noyer fourchu ».

En 1793, il y avait à VIGNOLLES : 8 laboureurs, 7 vigneron, 6 ouvriers, un curé, deux recteurs (instituteurs), un boucher, un maçon et un menuisier.

A CHEVIGNEROT : 11 laboureurs, 13 vigneron, 2 ouvriers, 1 pâtre.

Au PASQUIERS : 6 laboureurs, 5 vigneron, 3 ouvriers, 1 entrepreneur, 2 jardiniers, 1 pâtre, 1 cabaretier, 1 pionnier et un garde chasse.

Il apparaît donc que VIGNOLLES était bien la « capitale » avec ses intellectuels improductifs : curé et instituteurs, tandis que CHEVIGNEROT était plus laborieuse, paysanne, et que le PASQUIERS fournissait une

bonne partie du personnel du château. On sait aussi qu'à l'époque prérévolutionnaire, une communauté de religieuses était installée à **CHEVIGNEROT**.

Les espèces cultivées étaient nombreuses :- Céréales : orge, avoine, conceau (mélange de blé et de seigle), blé de Turquie, froment.

- Des fèves, pois, « jarrot » et pommes de terre à partir de 1600. - Des arbres fruitiers dont beaucoup de noyers.

- La vigne enfin.

A la fin du XVIIIe, elle couvre 600 journaux, soit environ 200 hectares, environ le tiers de l'espace cultivable. Le vignoble allait des « champagnes » jusqu'au « Suchat » et des « ares Cautain » aux « Jourdaines ». On cultivait ici le Gamay en rouge et le Noah en blanc.

**En 1877, le phylloxera sera signalé à POMMARD et, en 1884, le conseil municipal de VIGNOLLES déclarera 124 hectares de vignes ravagées.** Plus tard une petite partie du vignoble a été reconstituée.

Déjà, avant la révolution, les vendanges n'étaient autorisées qu'après publication du « ban ». En 1788, une amende de 20 livres fut infligée à François PIGNOLLET qui n'avait pas attendu la date officielle pour entreprendre la cueillette.

Comme nous avons la chance de posséder des documents fiables en la matière, de 1700 à nos jours, il est curieux de relever la variation énorme des dates de vendange. Elle semble bien montrer que les sautes d'humeur du climat ne sont pas nouvelles. Les vendanges ont commencé à VIGNOLLES le 3 août 1720 (vous avez bien lu : août) et le 25 novembre 1745 (vous avez bien lu : 25 novembre). En 1780, on vendange le 10 septembre, le 15 novembre en 1790, le 12 septembre en 1795.

Jusqu'en 1880, la variété des sols vignollois permettait une polyculture à dominante viticole qui assurait à la population, depuis cent ans, une très relative aisance matérielle. Un finage figurant sur les documents du XVIIIe porte le nom de "Vignes arrachées", ce qui laisse supposer que la surface viticole avait été déjà réduite au profit de cultures vivrières.

Le phylloxéra précipita la mutation: cent vingt-quatre hectares de vignes furent arrachés et le paysage devint plus céréalier à partir du début de notre siècle. Le cheptel bovin augmentait sensiblement et entraînait une production importante de produits laitiers. Chaque matin, les maîtresses de maison portaient leur lait, beurre, fromages, poules, lapins à leurs clients beaunois. L'argent ainsi recueilli assurait le quotidien de la famille. La culture proprement dite fournissait la nourriture des animaux, l'achat et le remplacement du matériel qui se modernisait rapidement, et surtout l'extension du domaine fermier. Mais la parcellisation extrême des terres handicapait hélas et de plus en plus, la mise en valeur des terres.

Après la guerre de 39-45, les techniques de l'agriculture, l'avènement du tracteur en particulier, bouleversent la tradition paysanne. Le nombre d'exploitants s'effondre : trente en 1880, sept en 1980 !

Le remembrement des terres, la disparition de l'élevage, l'ouverture de l'autoroute achèvent la mutation. Un vignollois du début du siècle qui reviendrait au pays aujourd'hui ne reconnaîtrait plus, assurément, sa patrie.

Al'entrée du village vous pourrez apercevoir les vignes culturelles et sa cabotte. On produit un chardonnay du Montot avec son raisin.

**Le gîte des Terriers peut accueillir 8 personnes et possède 4 chambres et 3 salles de bain. Un petit parking se situe près de l'entrée du jardin. Le chauffage est par le sol dans la cuisine d'été et la salle de sport et en climatisation réversible pour le reste de la maison. Wifi présent.**

**Dans les salles de bain les sèche serviettes sont électriques, avec fonction soufflerie pour une chauffe rapide. Les velux sont automatisés avec volet, et fermeture automatique en cas de pluie.**

**Un parking privé, qui peut accueillir 4 voitures, se situe devant la grille du jardin (le jardin est entièrement clos).**

### **Où allez vous dormir ?**

Deux chambres sont situées en rez de chaussée, chacune d'elles est spécialement équipée d'un **lit 2 personnes à 2 matelas articulés de 90x200 cm** avec hauteur variable et diverses fonctions électriques de positionnement des matelas pour votre plus grand confort. La salle de bain est commune aux deux chambres du rez de chaussée avec douche de plein pied à l'italienne et wc.

Les chambres de l'étage peuvent être modulées à votre convenance : **soit en couchage pour 2 personnes en rassemblant nos deux sommiers de 80x200 soit en les séparant pour obtenir des couchages distincts**. Lors de la réservation, merci de préciser votre choix. Ces chambres ont une salle de bain attenante avec baignoire/douche et WC.

Un poste de télévision complète la chambre. Les lampes de chevet sont tactiles

Les draps et le linge de toilette sont fournis et les lits faits à l'arrivée.

### **Où préparer les repas ?**

Nous mettons à votre disposition 2 cuisines :

La cuisine équipée de la maison possède un four micro onde, un four, un lave vaisselle, un réfrigérateur avec une partie congélateur et une plaque cuisson gaz ainsi qu'une cave à vin réfrigéré.

Vous trouverez dans cette cave un choix de vin que nous avons sélectionné chez divers viticulteurs : le tarif est indiqué sur la cave. Quand vous dégustez une bouteille, il suffit de le mentionner sur la feuille prévue à cet effet. A la fin du séjour, nous totalisons votre consommation que vous nous réglez en sus de votre location. Les prix sont les mêmes que ceux que vous trouverez dans la cave du viticulteur.

Une cafetière, un toasteur, une bouilloire ainsi qu'un appareil à raclette, à fondue, et une plancha sont également présents.

Vous trouverez également une base alimentaire (sel, poivre, huile, vinaigre, sucre, café, thé).

Une seconde cuisine dites « cuisine d'été » se trouve à part au bout du gîte. C'est dans ce lieu que se situe l'ancien four à pain. Cette pièce est très agréable avec ses vieilles poutres apparentes et son ancienne cheminée où est incorporé un piano. Un îlot central avec plateau en granit accompagné de chaises hautes pourra accueillir vos repas ou apéritif estivaux et- bien sur dégustation. Dans l'îlot est intégré un petit frigidaire et un évier.

**Equipement bébé présent au gîte** : un lit parapluie, un matelas à langer, une chaise haute, une baignoire bébé et un chauffe biberon.

### **Où se détendre ?**

**2 salons sont à votre disposition :**

**Au rez de chaussée, contigüe à la cuisine un salon/salle à manger avec une grande table pouvant accueillir 10 convives. Un canapé et deux fauteuils y sont aussi installés pour vous détendre.**

**A l'étage vous trouverez un salon très spacieux avec grand canapé d'angle et des bibliothèques renfermant une sélection de romans, livres et documentations touristiques sur notre belle région. Nous n'oublions pas les enfants : des jeux de société, jouets et BD sont à leur disposition. Cette pièce est également équipée d'un écran plat.**

### **L'intendance**

**Dans la buanderie, près de la cuisine, se tiennent un lave linge et un sèche linge, un tancarville, une planche à repasser et son fer. Aspirateur, produits et matériels d'entretien fournis. Voir sur la fiche-inventaire la liste du matériel mis à votre disposition ;**

**Le second WC du rez de chaussée se trouve près de ce local.**

### **Où s'amuser ?**

**Dans l'ancienne écurie, un espace a été spécialement aménagé pour le sport et le jeux.**

**En bas, près des anciennes mangeoires encore visibles, une cabine de sauna et des appareils de fitness pour une séance de sport tapis de marche, ergocycle .**

**A l'étage, sous l'ancienne charpente apparente, une zone de jeux avec un baby foot et un billard.**

### **Où prendre le soleil ?**

**Le gîte des Terriers possède un vaste jardin clos arboré mis en valeur avec goût. Un bassin d'agrément, séparé du reste du jardin par une grille, où résident plusieurs carpes koi, poissons rouges et esturgeons , y a été creusé ceint d'un chemin de ronde facilement accessible. Des bancs y sont installés afin de profiter pleinement de la vue.**

**Un salon de jardin, et deux barbecues (un électrique et un grand au charbon de bois) sont à votre disposition pour vos repas de plein air.**



**NOTRE GITE A ETE AMENAGE, AU REZ DE CHAUSSEE, POUR POUVOIR ACCUEILLIR LES PERSONNES SE DEPLACANT EN FAUTEUIL ROULANT AVEC OU SANS ACCOMPAGNANTS, LE PARKING EST PRIVE.**

**LES PASSAGES DES PORTES DU REZ DE CHAUSSEE FONT 90cm DE LARGE, LA CUISINE N'A PAS DE MEUBLE BAS SOUS L'EVIER ET LA ZONE DE CUISSON AFIN DE POUVOIR ENGAGER LE FAUTEUIL FACILEMENT ; LA HAUTEUR DE L'EVIER, AVEC ROBINET DESAXE, A EGALEMENT ETE PENSEE AINSI QUE L'ACCES A L'ELECTROMENAGER ;**

**LES 2 CHAMBRES SONT EQUIPEES DE LIT ARTICULE A HAUTEUR VARIABLE ELECTRIQUE, LA PENDERIE EST FACILE D'ACCES; LES CHAMBRES SONT DESSERVIES PAR UN COULOIR DE 1.10m DE LARGE ; UNE ZONE DE DEGAGEMENT D'1.50m DE DIAMETRE A ETE AMENAGEE DEVANT L'ENTREE DE CHAQUE CHAMBRE ; LES VOLETS SONT AUTOMATISES ;**

**LES PRISES ET INTERRUPTEURS SONT A HAUTEUR ADEQUATE ; LES LAMPES DE CHEVET TACTILES**

**LA SALLE DE BAIN COMPORTE UNE DOUCHE A L'ITALIENNE ET UN WC A HAUTEUR ADAPTE EQUIPÉS AVEC BARRE D'APPUI . L'ANCRAGE DE LA DOUCHETTE, ROBINETERIE, ET LAVE MAIN SONT A UNE HAUTEUR NORMALISEE.**

**UNE CHAISE AVEC DOSSIER ET UN CHARIOT DE DOUCHE (sur demande) EST A VOTRE DISPOSITION AINSI QU'UNE POTENCE POUR LE LIT. ( !!!! PAS D'INSTALLATION POSSIBLE DE BARRIERES SUR LES LITS !!!!!!S)**

**DES CHEMINS FACILEMENT CAROSSABLE DE 1.50m DE LARGE, AVEC DES PENTES DE MOINS DE 3%, ONT ETE DESSINES DANS LE JARDIN ;**

**AVEC NOS PARTENARIATS NOUS POUVONS METTRE A VOTRE DISPOSITION TOUTE UNE GAMME DE MATERIEL MEDICAL DONT VOUS AURIEZ BESOIN PENDANT VOTRE SEJOUR ( LEVE MALADE, CONCENTRATEUR D'OXYGENE, ECT) ; N'HESITEZ PAS A NOUS DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS.**

**DE MEME LE POINT SANTE DE VIGNOLES, COMPORTANT UN CABINET INFIRMIER, PEUT ASSURER LA CONTINUE DE VOS SOINS PENDANT VOTRE SÉJOUR POUR PEU QUE VOUS VOUS ORGANISIEZ A L'AVANCE EN CONTACTANT LES INFIRMIERS :**

**MME GIACOMEL SANDRA 06 98 23 56 91**

**MME RODIER STEPHANIE 06 33 88 90 73**

**MR GIBOULOT DAVID 06 22 52 27 61**

# Renseignements pratiques

## Ramassage des ordures

2 poubelles, une jaune, pour le recyclage (hormis papier et verre), et une marron sont à votre disposition. Nous avons rajouté une poubelle verte ou vous pouvez jeter vos bouteilles en verre. Nous nous chargeons de la vider

**Le jour de la collecte est**

**le mercredi matin pour la poubelle jaune (la sortir le mardi soir).**

**Le jeudi matin pour la poubelle marron (la sortir le mercredi soir)**

Pour le tri sélectif, des conteneurs de verre et papier sont à votre disposition, le plus proche se situe rue des Pâtis à Chevignerot.

## Santé

Si nécessaire il existe à Vignoles un point santé, au 2 rue du Bourg, regroupant 6 spécialités dont un cabinet de soins infirmiers :

*MME GIACOMEL SANDRA 06 98 23 56 91*

*MME RODIER STEPHANIE 06 33 88 90 73*

*MR GIBOULOT DAVID 06 22 52 27 61*

**Un kiné : MR GOURGOUSSE ADRIEN 06 31 58 72 52**

**SOS médecin tel 03 80 78 10 00 24h/24h, 7/7j est implanté sur Beaune au 109 Route de Savigny**

**La Maison médicale de Garde de Beaune tel : 03 80 24 96 32**

**Horaires d'ouverture** : du lundi au vendredi de 19h00 à minuit  
samedi de 13h00 à minuit  
dimanche et jours fériés de 8h00 à minuit

La Maison Médicale est située en face de l'Hôpital, 6 avenue Guigone de Salins (passage à droite du Foyer Avenir Résidence Jeunes).

**En cas d'urgence veuillez composer le 15**

La pharmacie la plus proche des Terriers se situe 20 Avenue du lac à Beaune sur le parking du bricomarché situé vers le rond point avant le pont de l'autoroute.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, et que vous avez une ordonnance urgente la nuit, le dimanche après midi ou un jour férié, contactez le Commissariat de Police au 03 80 25 09 25 ou appeler le 3915 (service non surtaxé) et numéro national

## **Faire ses courses**

---

Un boulanger passe tous les matins, avec sa camionnette, sur les coups de 10h /10h30. Vous y trouverez un large choix de pain et de viennoiseries. Sinon la boulangerie la plus proche se trouve dans la galerie marchande de l'intermarché, ouverture à partir de 6h30 (fermé le dimanche).

Une bonne boulangerie se trouve près de la gare, 29 avenue du 8 septembre 1944 (Llegeon, fermeture le jeudi). Il y a une vingtaine de boulangerie sur Beaune, vous trouverez du bon pain au fil de vos promenades !

### **LES GRANDES SURFACES DE BEAUNE SONT OUVERTES DÉSORMAIS LE DIMANCHE MATIN**

La grande surface la plus proche des Terriers est l'Intermarché situé au rond point , route de Seurre (FERMETURE A 19H30).

LECLERC (fermeture 20H) , GRAND FRAIS et un magasin BIO (l'odyssé bio) se trouve Zac Maladieres

CASINO (fermetur 19H30) faubourg Madeleine

CARREFOUR (fermeture 20H30) avenue Charles de Gaulle.

### **Marché du samedi à Beaune**

Le marché accueille 160 commerçants chaque samedi matin de 6h00 à 12h30. Il est situé place de la Halle (près des Hospices), halles couvertes, place Fleury, avenue de la République.

En complément une brocante à lieu place Carnot d'avril à novembre.

### **Marché du mercredi à Beaune**

Réservé aux produits alimentaires et aux arts de la table de 7h00 à 12h30, ce marché se déroule pour 25 commerçants place de la Halle et sous les halles couvertes.

-Si vous désirez bénéficier des services d'un très bon traiteur pendant votre séjour, vous pouvez contacter LUCULLUS 25 Avenue du 8 septembre 21200 Beaune (près de la gare) 03 80 24 74 07. Leur carte est disponible sur leur site.

### **Marchés de Dijon**

**Marché couvert des Grésilles :** Situé sur l'espace entouré par les rues Henri Chrétien et Docteur Julie, il se déroule les jeudis et samedis matins de 07h30 à 12h30. 50 commerçants produits alimentaires et manufacturés.

**Marché de Fontaine d'Ouche :** Situé sur le mail de Fontaine d'Ouche, à l'angle des rues Champs perdrix et de l'avenue du lac, il se déroule les mercredis matins de 07h30 à 12h30. 20 commerçants

**Marché des halles centrales :** Situé aux halles centrales et dans les rues du quartier des halles, il se déroule les mardis, vendredis matins et samedis matins de 07h30 à 12h30. Par ailleurs, quelques stands en alimentaire sont ouverts le jeudi matin sous les halls. Accès : bus, parking souterrains Trémouille et Grangier, Vélodi

**Commerces présents :** 85 commerçants sous les halles, 65 commerçants en fruits et légumes sur le pourtour des halles et 150 commerçants sur le marché forain et la brocante.



## **Et le Dimanche ? (A une vingtaine de km de Vignoles)**

Aux portes des circuits des grands vignobles Beaunois et de la Côte Chalonnaise, **le marché de CHAGNY** est idéal pour s'approvisionner en produits régionaux ou faire quelques bonnes affaires avant de partir en "croisade" sur les "Routes des vins".

Facile d'accès et de stationnement, ce qui ne gêne rien, le marché vous accueille aux refrains de l'accordéon ou de bons vieux tubes inoubliables diffusés par la sonorisation municipale, grâce à un de ces petits bijoux de radio locale privée, comme il en existe encore.

Les quelques 140 commerçants n'hésitent pas à envahir les deux principaux axes de la ville.

De la rue de la Ferté, vous irez jusqu'au bout de l'avenue du Général de Gaulle, au milieu de "Barnums" multiples et variés pour vos achats de textiles, linge de maison, articles de décorations, petits mobiliers, bibeloterías, livres ou cartes postales anciennes ou autres objets parfois insolites.

A angle droit, prenant la rue du Bourg en direction des arcades de l'Hôtel de Ville, les amateurs de produits du terroir pourront garnir leurs paniers. Le label "qualité" est au rendez-vous ! Charcuteries : il faut absolument goûter les fameux "JUDRU" ( sorte de grosses Rosettes de 2 à 3 livres, longuement séchée) ou le jambon persillé, les champignons frais (girolles, bolets, cèpes etc...) en passant par les étals d'une douzaine de petits producteurs de fromages de chèvre, de pains à l'ancienne... Vous aurez de quoi faire un véritable petit mâchon de vigneron.

Les fervents de produits issus de la culture biologique trouveront également quelques fournisseurs en fruits et légumes. On notera également la présence d'horticulteurs et fleuristes, dimanche oblige !

Mis en appétit par ces effluves, il vous prendra peut-être l'envie de découvrir l'une des plus prestigieuses tables françaises située à quelques mètres de ce marché tout à fait sympathique, à moins que vous ne préfériez aller "musarder" dans quelques villages voisins, aux noms connus du monde entier, et goûter, toujours avec modération, les grands crus qui s'offrent à votre palais.

Quoiqu'il en soit, vous ne regretterez en rien, votre dimanche matin sur le marché de CHAGNY en Bourgogne...

---

## **Restauration au Gîte : un chef à domicile !**

Mme Laure Fuhrmann vous propose ses services pour élaborer vos repas au gîte.

Vous définissez avec elle le menu que vous désirez et elle se charge des courses et vient concocter au gîte votre repas. Site [lorenchefadomicile](http://lorenchefadomicile) ou au 06 88 58 59 63.

---

## **Oenotourisme**

Mr Tacquart , sommelier-conseil est à votre disposition pour approfondir vos connaissances sur le Bourgogne.

Initiation à la dégustation, visite de domaine, conseil dans le choix des vins pour établir votre cave, lecture des paysages dans les vignobles, ect.

Renseignement au 06 60 42 42 01 Site [wine-dream-concept.fr](http://wine-dream-concept.fr)

## Les loisirs

---

**Piscine Municipale de Beaune** couverte et découverte Boulevard Jacques Copeau 21200 BEAUNE Tél : 03 80 22 00 55

**Baignade naturel de Montagy les Beaune** (5 km du gîte) , 4 plans d'eau avec toboggan, mur d'escalade, plongeur, liane , 14000m2 de plage enherbée et 3000m2 de baignade. Ouvert du 23/05 au 20/09.  
<http://beaunecoteplage.com>

**Cinema de Beaune** Cap Cinema contient 900 places divisées en 6 salles grands écrans 13 bis Bd Maréchal JOFFRE. Tel : 0892892892

**Tennis municipal (près de l'école)** : à 15mn à pieds du gîte Pour tout renseignement, contactez :  
**Mme BOUGAUD** - 03.80.22.77.40  
**Mr FLACELIERE** - 03.80.26.61.86

**Equitation** : Etrier Nicolas Rolin, Château de Vignoles, 5 rue du château, 03 80 22 17 86 (1km)

**Golf** : golf de Levernois, 27 trous, route de combertault 21200 LEVERNOIS 03 80 24 10 29, restauration possible (5km)

**Sentiers balisés** à partir des différents villages alentours.

**Plan d'eau** : à 10 minutes du centre historique de Beaune sur le territoire de Merceuil et Tailly (voir fiche)

**Terrain de foot et jeux pour enfants** près de l'école et donc du terrain de tennis.

## Quelques idées de resto sur Beaune et environs

---

La Ciboulette 69 r Lorraine .03 80 24 70 72 tous les jours sauf lundi et mardi

Le caveau de Arches et son caveau du 15<sup>ème</sup> siècle, 10 bd Perpreuil .03 80 22 10 37 tous les jours sauf dimanche et lundi

Le P'tit Paradis 25 rue du Paradis, juste en face du musée du vin , 03 80 24 91 00, tous les jours sauf le dimanche et lundi, attention fermé le midi en juillet et aout.

Le bistro des Cocottes 3 place Madeleine 03 80 22 17 82 fermé le dimanche et le lundi

Le bistro au bord de l'Eau à Levernois 03 80 24 73 58 (accessible VPH)

# Nos Services

## Bicyclette:

**MISE A DISPOSITION DES BICYCLETTES GRATUITEMENT POUR TOUTE LOCATION.**

Attention nous n'effectuons pas de service d'assistance en cas de crevaison ou autre. Un kit de dépannage vous est fourni avec chaque vélo ainsi qu'un antivol.

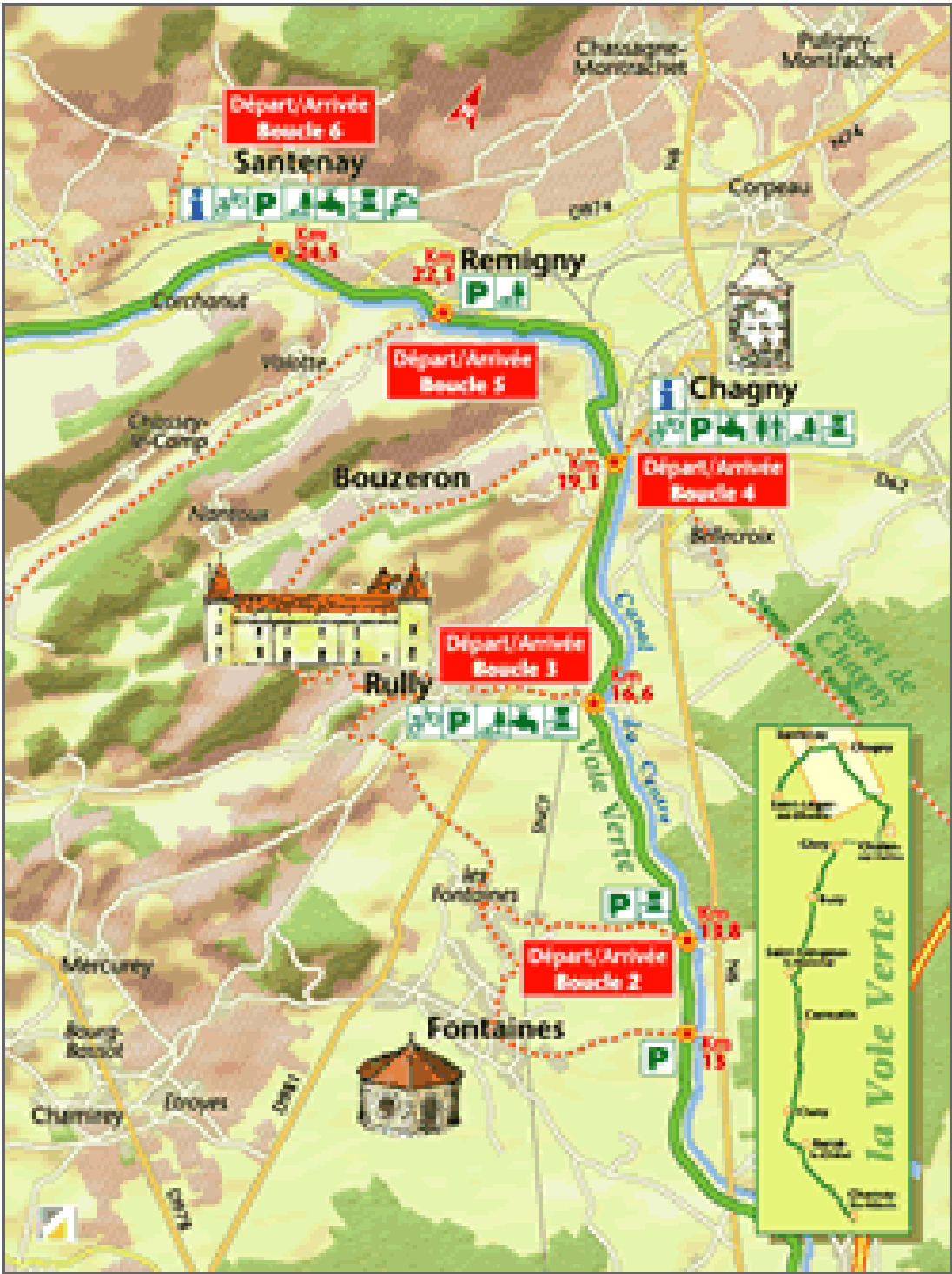
**Vous pourrez utiliser la voie des vignes Beaune Santenay** de 20km à travers les vignobles, pour toute la famille, faible dénivelé (Beaune, Pommard, Volnay, Meursault, Puligny-Montrachet, Chassagne-Montrachet et Santenay (voir fiche)

Une fois arrivé à Santenay vous pourrez poursuivre sur **la Voie Verte**, La Voie Verte dispose d'une piste cyclable de plus de 80 km , caractérisée par un revêtement

goudronné lisse et roulant , utilisant l'emprise des anciennes voies de chemin de fer et les chemins de halage.

Au Nord , entre Santenay et Chalon sur Saône , sur 22 km , la Voie Verte longe le Canal du Centre . Elle permet d'apprécier le charme de la voie d'eau sur laquelle naviguent un grand nombre de bateaux de plaisance et de découvrir le vignoble sous un angle inhabituel.

Ensuite , de Givry à Cluny , sur 44 km , et de Cluny à l'ancienne gare de Charnay -les- Mâcon , sur 20 km , elle emprunte le tracé de l'ancienne voie ferrée. *Des boucles de cyclotourisme , balisées , sont rattachées à l'ensemble de la Voie Verte.*



# REGLEMENT INTERIEUR

Vous êtes au gîte comme chez vous : respectez comme vous le feriez chez vous, le mobilier, les ustensiles, l'électroménager et le linge mis à votre disposition. Mettez vos chaussons. Laissez la documentation si elle n'est présente qu'à un seul exemplaire, les jeux et les livres mis en place, cela servira au prochain locataire. Respectez l'horaire et les consignes de départ .

**En été** utilisez la climatisation ponctuellement pour rafraîchir une pièce. Ne jamais régler la température en dessous de 22°. En cas d'ensoleillement important ayez les bons réflexes : fenêtres ouvertes la nuit pour rafraîchir et fermeture des volets/velux et fenêtres la journée..

**En hiver**, chauffez modérément les chambres . Pour les salles de bains préférez la chauffe rapide par soufflant le temps votre toilette plutôt qu'une augmentation de la température du thermostat..

. En cas de problème avec les installations il convient de le mentionner au responsable du gîte.

*Attention aux enfants : Si nécessaire condamnez les fonctions électriques des lits de confort en bloquant la télécommande sur le cadenas en y passant la clé infrarouge. De même pensez à condamner la partie sport pour les petits, le sauna et les appareils de sport peuvent représenter des dangers si ils sont mal utilisés.*

**Utilisation des appareils de sport : L'utilisation des appareils se fait sous la responsabilité exclusive du pratiquant.**

- Avant toute utilisation celui-ci doit prendre connaissance du mode d'emploi de chaque appareil qu'il envisage d'utiliser et s'y conformer scrupuleusement. Il doit l'utiliser avec soin et ne pas le déplacer.
- Tous les appareils doivent être remis en position arrêt après leur utilisation
- Une tenue adéquate est indispensable : Les chaussures de ville sont interdites, chaussures de sport propre et à semelle antidérapante ou chausson de fitness sont obligatoire.
- Votre tenue ne doit pas comporter de ceinture ou de cordon ou tout autre objet qui pourrait être entraîné par le fonctionnement de l'appareil.

utilisation du sauna(2 places)

**L'utilisation du sauna se fait sous la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Une bonne condition physique est nécessaire : en cas de problème cardiaque il est formellement déconseillé. L'utilisation d'une serviette est recommandée pour éviter tout contact avec les installations.**

- Le passage à la douche avec savonnage est obligatoire avant d'utiliser le sauna
- Les chaussures sont interdites et le port du maillot de bain obligatoire
- les utilisateurs doivent prévoir de s'hydrater suffisamment avant et après la séance.
- la séance ne doit pas excéder 5 minutes pour les débutants à 45° et 20 minutes pour les habitués.
- **il est interdit de fumer ou manger pendant votre séance, de même pour des raisons d'hygiène ne pas pratiquer d'épilation, de rasage du corps, ne pas utiliser de produits de soins corporels, de gant de gommage, ect... (le bois brut sera tâché par toute substance huileuse ou autre)**
- Ne pas faire sécher de linge dans la cabine.
- Une douche tiède après votre séance s'impose.

**UTILISATION DU JARDIN : Le bassin d'agrément est interdit à la baignade.**

**Veillez surveiller vos enfants, en effet cette pièce d'eau n'étant pas une zone de baignade aucun dispositif particulier n'est obligatoire pour sécuriser cette zone. NOUVEAU : Une grille sépare désormais le bassin du jardin et vous pouvez en condamner l'accès en fermant le portillon à clef) De même une vigilance des parents est demandée pour que les enfants ne jettent pas de nourriture, pas de cailloux ou tout autre objet dans le bassin.**

**Ne pas organiser de partie de pêche**. Le jardin sera entretenu et arrosé, si nécessaire, pendant votre séjour par le préposé. **De même les poissons du bassin seront exclusivement nourris par cette personne.**

L'écosystème étant une zone fragile veuillez le respecter. Respectez les plantations, ne pas casser de branche, déterrer de plantes ou les piétiner. **Utilisez les cendriers mis à votre disposition, ne jetez pas vos mégots.** Utilisez les chemins.

**ANIMAUX** L'acceptation d'animaux entraîne des obligations pour le locataire : veiller à l'hygiène de l'animal et évacuer les déjections qui pourraient stagner dans le jardin ou dans les allées. La présence de l'animal ne devra pas créer de nuisance au voisinage (abolement intempestif). Bien que le ménage de fin de location soit prévu dans le contrat, il conviendrait pendant le temps du séjour de passer l'aspirateur régulièrement afin d'éliminer les poils de l'animal qui seront peut-être allergisants pour les prochains locataires !

VIDEO DE SURVEILLANCE

- **Afin d'améliorer la protection contre les accidents, et d'optimiser la sécurité des personnes, nous avons décidé de placer le parking et le bassin d'agrément sous Vidéosurveillance avec enregistrement. Des caméras couplées à des détecteurs de mouvements permettent une visualisation en direct, toutefois un système d'enregistrement est prévu en cas de détection de mouvements. Ces minis films sont archivés sur un serveur dans nos locaux pendant 14 jours avant d'être effacés. Conformément à la législation en vigueur, loi n°95-73 du 21 janvier 1995, art 10 et décret n°96-926 du 17 octobre 1996, des affiches d'informations ont été posées à chaque entrée de la propriété et chacun peut librement consulter les enregistrements le concernant sur simple demande auprès du responsable du gîte.**
- **Vous pourrez trouver chez Athenaeum, 5 rue de l'Hôtel-Dieu à Beaune - Ouvert 7 jours / 7 de 10 h à 19 h, en face des hospices de Beaune, tout un choix de livre touristique, romans, souvenir, accessoires au service du vin, jouets, jeux, poster, ect.....**